

Arboriste

Fiche d'aide à l'examen

L'examen d'Arboriste est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %. Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage

Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
* Planification et sécurité sur le lieu de travail	16%
Enlever des végétaux ligneux	10%
Grimper aux arbres et travailler en hauteur	14.5%
Émonder des végétaux ligneux	13%
Traiter les blessures et les défauts des végétaux ligneux	12%
Lutter contre les ennemies et les maladies des végétaux	14.5%
Transplanter des végétaux ligneux	4%
Entretenir et utiliser une scie à chaîne	3%
Entretenir et utiliser une déchiqueteuse	2%
Exécuter des opérations de câblage et de levage d'arbres	11%
TOTAL	100%